



100% DES EMBALLAGES SE TRIENT!

Madame, Monsieur,

À compter du 1^{er} mars 2022, vous pourrez trier tous vos emballages sans exception au sein de votre commune et de l'ensemble du territoire du Sydeme !

Notre volonté est d'améliorer la qualité du tri, maîtriser les coûts et agir encore davantage pour la préservation de l'environnement.

TRIER + POUR RECYCLER +

La crise sanitaire nous a tous amenés à réfléchir à nos modes de consommation et à nos habitudes. Pour faire évoluer nos pratiques, **IL FAUT SIMPLIFIER LE GESTE DE TRI !** C'est pourquoi, dès le 1^{er} mars 2022, tous les emballages se trient : qu'ils soient en plastique, en papier, en carton ou en métal.

Cette évolution **sur notre territoire** est rendue possible grâce aux avancées technologiques réalisées par l'industrie du recyclage, mais aussi la mobilisation de tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage. Cette avancée permet aujourd'hui, à la fois de recycler davantage de déchets, d'économiser notre énergie, de limiter les émissions de gaz à effet de serre et de lutter activement contre le réchauffement climatique.

Désormais, n'hésitez plus : chaque emballage doit être trié !

Pour éviter les doutes, un Mémo-tri joint à ce courrier vous précise les nouvelles consignes appliquées au sein de votre commune.

S'ENGAGER ENSEMBLE POUR TRIER + ET MIEUX !

Nous sommes tous acteurs du recyclage : Engageons-nous, trions plus !

Nous vous remercions par avance de votre mobilisation quotidienne pour le tri et la réduction de vos déchets.

Roland ROTH,
Président du Sydeme



DÉCOUVREZ LE MÉMO-TRI

GARDEZ-LE À PORTÉE DE VUE !



NOUVEAUTÉ

Je trie en + les pots, gobelets, barquettes en polystyrène, en plastique, tubes, sachets, films, blisters, poches, filets...

Au sein du territoire de la Communauté de Communes de l'Alsace Bossue, les emballages (hors cartonnettes) seront à trier dans les **CONTENEURS JAUNES** qui seront installés progressivement sur les aires de tri de vos communes.

9 communes débiteront cette expérience au 1^{er} avril 2022 et les autres suivront au 1^{er} septembre 2022.

D'ici là, nous vous invitons à déposer l'ensemble des emballages **DANS LE SAC ORANGE**.



CONTENEUR JAUNE POUR LES LÉGERS

POUR D'INFOS FLASHEZ-MOI !



Géolocalisation des bornes d'apport volontaire sur www.sydeme.fr et sur Sydem'app.

UNE QUESTION ? Contactez-nous au

0 800 600 057

Service & appel gratuits